



la Houlotte

bulletin d'information de la commune de Champillon

Elections municipales

Les élections municipales se dérouleront les **15 et 22 mars 2020**.



Le bureau de vote de Champillon se trouve à la **Mairie, 7 rue Pasteur**.

Il sera ouvert de **8h00 à 18h00**

Les personnes qui ne se sont pas inscrites sur les listes électorales de Champillon ne pourront pas y voter.

- Pour qui allez-vous voter lors de ces élections ?

Lors de ces élections, vous élirez les conseillers municipaux. Vous ne procédez pas directement à l'élection du maire ou des adjoints car c'est le conseil municipal qui, à l'issue des élections, s'en chargera.

Le maire ne sera donc pas forcément celui qui aura obtenu le plus de voix le 15 ou le 22 mars prochain.

- Et les conseillers communautaires ?

Les conseillers communautaires sont les représentants de la commune au sein de la communauté de communes de la Grande Vallée de la Marne.

A l'issue de l'élection du maire et des adjoints par le conseil municipal, les élus seront classés dans "l'ordre du tableau" avec en tête : le maire, puis les adjoints et enfin les conseillers municipaux.

Les conseillers communautaires seront les membres du conseil municipal dans "l'ordre du tableau", c'est à dire, le maire, le 1er, le 2ème et le 3ème adjoint.

Vous ne procédez donc pas directement à l'élection des conseillers communautaires et leurs noms ne seront connus qu'après l'élection du maire et des adjoints.

- Pour que votre vote compte :

Vous ne pouvez voter que pour une personne ayant, préalablement aux élections, fait acte de candidature en (sous-)préfecture.

Inscrire un autre nom que celui d'un candidat déclaré est donc stérile !

DECES M. TARTES Gilles,
fils de M. et Mme TARTE Guy

PAGE 1 Elections municipales

PAGE 2 Les demandes de vote par procuration
Le repas de la commune le dimanche 29 mars
Le Marché aux Vins
Le cours d'Art floral
L'assemblée générale de Familles rurales
Le loto de Familles Rurales
La chasse aux oeufs
Les rendez-vous de la B'Houlotte

PAGE 3 Retour sur les Atlas de la Biodiversité
Un coup de neuf dans la Salle Henri Lagauche
Le futur amphithéâtre
De nouvelles plantations de la commune
Une borne électrique

PAGE 4 Des panneaux UNESCO
Un nouvel escalier
La réfection du cimetière
Champillon sous la neige le 26 février
La recette de Jean-Claude
L'agenda

INFO MAIRIE :

Secrétariat de Mairie ouvert :
Lundi au Jeudi : 10h00 à 12h00
Vendredi : 13h30 à 16h00

Vous pouvez nous contacter par mail :

Secrétariat : info@champillon.com

Maire : jm.beguिन@champillon.com

Adjoints :

jp.crepin@champillon.com
m.launer@champillon.com
mm.adam@champillon.com

Le site de la commune :
www.champillon.com
reprend toutes ces informations.

La Houlotte est éditée par la Commune de Champillon
Comité de Rédaction : Mairie de Champillon et M. Madeleine Adam
Responsable de la Publication : Jean-Marc Beguin



Possibilité sur demande d'obtenir La Houlotte en format numérique. www.champagne-patrimoine-mondial.org



Les demandes de vote par procuration



Vacances, obligations professionnelles, formation, état de santé etc., les électeurs absents le jour du scrutin disposent de la possibilité de voter par procuration. Pour tout savoir sur les démarches, retrouvez en ligne la fiche pratique concernant le vote par procuration sur www.service-public.fr.

Pour les habitants de Champillon, le vote par procuration est à demander à la **Gendarmerie d'Ay-Champagne**.

Cette fiche définit d'abord les modalités de choix de la personne recevant la procuration (le mandataire), cette personne allant voter à la place de la personne absente (le mandant). Elle détaille ensuite la procédure d'établissement de la procuration : lieu, pièces à fournir, délais.

À noter que les électeurs peuvent désormais remplir leur demande de vote par procuration depuis leur ordinateur personnel, en utilisant le formulaire Cerfa n°14952*01 disponible en ligne. Ils doivent néanmoins toujours se présenter en personne au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance du domicile ou du lieu de travail afin de valider leur demande.

Par ailleurs, cette fiche précise la durée de validité de la procuration (en principe, la procuration est établie pour une seule élection, mais le mandant peut aussi l'établir pour une durée limitée). Enfin, elle indique comment se déroule le vote, le mandataire se présentant muni de sa propre pièce d'identité au bureau de vote du mandant.

Le repas de la commune le dimanche 29 mars



Les Champillonnais de 60 ans et plus sont conviés au repas de la commune qui aura lieu à **la salle Henri Lagauche dimanche 29 mars à partir de 12 heures**.

Merci de bien vouloir confirmer votre présence au secrétariat de Mairie, au plus tard le 13 mars 2020.

Le Marché aux Vins



Nous vous attendons nombreux à la 24^{ème} édition du Marché aux Vins.

38 exposants de vin et bouche auront le plaisir de vous faire découvrir leurs spécialités.

Le cours d'Art floral

11 personnes étaient présentes au cours d'art floral du jeudi 27 février.

Nous avons pu réaliser une composition en hauteur avec des tulipes, roses, forsythias, germinis, agrémentées de gypsophile et de quelques feuillages.



Prochain cours le **jeudi 19 mars**.

L'assemblée de Familles rurales



L'assemblée générale de Familles rurales aura lieu **le mardi 24 mars 2020 à 19h00 à la salle Clair-Vigne**.

Si vous désirez rejoindre notre association, nous vous accueillons avec plaisir. A l'issue de l'assemblée, nous partagerons le verre de l'amitié.

Philippe Petitjean,
Président de Familles Rurales

Soirée concert dès le vendredi soir avec restauration sur place et animations/démonstrations de danse le dimanche après-midi.

Cette année, venez profiter de la présence de la boulangerie le Trio de Montchenot afin de venir chercher votre pain et viennoiseries en accès libre dans le chapiteau !

Le détail des exposants présents cette année est à retrouver sur le site de la commune (www.champillon.com) ou sur la page Facebook du Comité des fêtes de Champillon.

Le loto de Familles rurales



L'association Familles Rurales organise son prochain loto le **Dimanche 5 avril à 14h00** à la salle Henri Lagauche.

Lots à gagner : Téléviseur, aspirateur, tablette, trottinette électrique pour enfant, corbeilles garnies, bons d'achats, champagne etc.

Buvette et restauration sur place. Ambiance conviviale. N'hésitez pas à vous inscrire, nous vous attendons nombreux !

Des infos prochainement dans vos boîtes aux lettres. Inscriptions : Sylvie Andrieux : 03 26 59 46 55

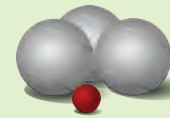
La chasse aux oeufs



Le Comité des fêtes donne rendez-vous aux petits champillonnais pour la traditionnelle chasse aux oeufs de pâques le **lundi 13 avril après-midi**.

Des surprises sont en préparation, nous vous donnerons plus d'informations très prochainement.

Les rendez-vous de la B'Houlotte



La saison de la pétanque démarre pour la B'Houlotte.

L'association vous donne rendez-vous les week-end aux bouledromes, à côté de la Salle Henri Lagauche.

Avis aux amateurs !

Ce mois-ci :

Samedi 21 mars à 13h30
Samedi 28 mars à 13h30

Pic mar (Peu fréquent)



A rechercher dans les bois et les forêts de : **chênes, charmes et aulnes.**
Affectionne les **forêts anciennes** avec des arbres morts

DU CÔTÉ DE LA FAUNE...

A rechercher en centre bourg : elle niche dans les coins de fenêtre.

Elle a besoin de **boue** pour fabriquer et réparer son nid qu'elle **occupe chaque année.**



Muscardin (Peu fréquent) -> à enjeux fort

Hirondelle de fenêtre (Peu fréquent)



A rechercher dans la végétation **buissonnante** ; ronciers notamment, et dans les **arbres.**
Se nourrit de **noisettes** et de **faïnes**

La réunion sur les Atlas de la biodiversité a eu lieu le 24 février dernier, réunissant plusieurs Champillonnais intéressés par ce projet. Marie Zelazny, technicienne au Parc de la Montagne de Reims, a exposé le but de cet atlas qui est de faire l'inventaire de la faune et de la flore des communes participantes.

Chaque commune a des recherches personnalisées, par exemple sur Champillon nous avons l'objectif de trouver des espèces rares comme le saule rampant côté flore, ou bien, côté faune, le pic mar.

N'hésitez pas à contacter le Parc si vous êtes intéressés par le projet, et ainsi faire partie des bénévoles pour la recherche des espèces sur la commune.

Vous pouvez également envoyer un courriel au secrétariat de Mairie si vous apercevez une espèce particulière, avec si possible une photo et le lieu où vous l'avez aperçu.

Un coup de neuf dans la salle Henri Lagauche



La réfection des murs de la Salle Henri Lagauche est presque terminée. Il ne reste plus qu'un seul pan de mur à réaliser.

Afin de l'embellir, des photos prises dans Champillon et représentant les quatre saisons ont été accrochées dans la partie principale.

Dans le bar, des affiches de la société Cochet Concept représentant notre commune et des villages avoisinants ont également été mises en place.

Merci au personnel communal !



Le futur amphithéâtre



Dès le mois d'avril prochain, les employés communaux vont commencer la réalisation d'un amphithéâtre face au point de vue du Royal Champagne Hotel & Spa.

Cette infrastructure pourra accueillir les spectateurs de Musiques en Champagne (tous les ans au mois d'août), et permettra également de prévoir d'autres manifestations de ce type.

De nouvelles plantations dans la Commune

Le mois dernier, les employés de la commune avaient déjà planté plus de 260 arbustes au lieu-dit "Les Rosières" et sur le côté de la route départementale "RD251" à l'entrée de Champillon afin d'étouffer l'invasive renouée du Japon.

Ce mois-ci, une centaine d'arbustes ont été ajoutés aux Rosières afin de terminer la mise en place élaborée par le Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims. Les employés ont planté, entre autres, des bouleaux, des saules, du merisier et de l'aubépine.

Des arbustes ont également été plantés pour embellir la devanture de la salle Clair-Vigne. Ainsi les agents ont placé, entre autres, des abélías, des céanothes, du romarin et des photinias.



Ci-dessus : Plantations aux rosières



Ci-dessus : Plantations devant la salle Clair-Vigne

Une borne électrique



Une borne de recharge pour voitures électriques sera installée sur le parking de la salle Henri Lagauche en juin prochain.

Elle sera mise en place gratuitement par le Syndicat Intercommunal d'Energies de la Marne.

Des panneaux UNESCO



Vous avez certainement pu apercevoir de nouveaux panneaux aux entrées de Champillon.

Ces nouveaux panneaux UNESCO signalent que Champillon fait partie du site classé "Coteaux, Maisons et Caves de Champagne".

Plus tard, un plan incliné viendra encore enrichir la signalétique touristique ; il sera installé au "parking Lépiciier", dans le but d'indiquer les villages que l'on peut apercevoir depuis le point de vue.

Un nouvel escalier

Les agents communaux ont réalisé un nouvel escalier pour accéder au tennis en venant de Bellevue.

N'hésitez pas à aller faire un tour !



La réfection du cimetière



Au cimetière de Champillon, les agents ont rénové la grille d'entrée. Ils ont également épandu des gravillons afin de réhabiliter les allées.

Champillon sous la neige le 26 février



La recette de Jean-Claude : Filet de St Pierre aux morilles et pointes vertes d'asperges

Pour 4 personnes

Ingrédients :

4 filets de St Pierre de 120 grs pièce

1 échalote ciselée

10 cl de Noilly prat

25 cl de crème liquide

150 grs de morilles lavées et coupées en deux dans le sens de la longueur

16 pointes d'asperges cuites à l'eau salée puis refroidies dans l'eau glacée



1) Faites revenir les morilles avec l'échalote dans une noix de beurre. Mettre le Noilly prat et 5 cl d'eau. Cuire 20 mn à feu doux, salez, poivrez. Faire réduire de moitié, ajoutez la crème et laissez réduire.

2) Faites cuire les filets de St Pierre à la poêle avec un peu de beurre (rosé). Réservez

3) Chauffez légèrement les pointes d'asperges (au micro-onde ou à la poêle)

4) Dans une assiette bien chaude. Mettez les morilles dans le fond de l'assiette. Posez le filet de St Pierre dessus et mettez les pointes d'asperges en décalé sur le côté.

L'agenda

- 13, 14 et 15 mars
- Dim. 15 et 22 mars
- Mardi 24 mars
- Dimanche 29 mars
- Dimanche 5 avril
- Lundi 13 avril
- Dimanche 10 mai

Marché aux Vins de Champillon, Salle Henri Lagauche

Elections municipales, bureau de vote à la Mairie, à partir de 8h00

Assemblée générale de Familles rurales, Salle Clair-Vigne, à 19h00

Repas de la commune, Salle Henri Lagauche, à partir de 12h00

Loto de Familles Rurales, Salle Henri Lagauche

Chasse aux oeufs par le Comité des Fêtes

Loto des Papillons Blancs, Salle Henri Lagauche, à partir de 14h00

